



SNUipp –FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Mercredi 8 février 2017

Ce message sur le site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4156>

1) Carte scolaire rentrée 2017 / CDEN 7 février 2017

2) Exclus de la revalorisation : le SNUipp-FSU s'adresse à la ministre

3) Enseignants référents : de premières réponses

4) Psychologues de l'Éducation nationale : le décret est paru

5) Le Pass Éducation pour tous : comme le SNUipp-FSU le demandait

6) Grilles indiciaire et salariale, supplément familial de traitement

7) MODIFICATIONS : temps partiel thérapeutique, reclassement, accident de service

8) A quoi sert une fiche du Registre de Santé et Sécurité au Travail (RSST) ?

9) Rappel : formations syndicales

1) Carte scolaire rentrée 2017 / CDEN 7 février 2017

Lors du CDEN du 7 février 2017, l'IA-DASEN, suite entre autre à nos arguments, a modifié deux mesures par rapport à celle prises lors du CTSD du 3 février 2017 (<http://68.snuipp.fr/spip.php?article4142>) :

- ANNULATION fermeture école élémentaire d'Hohrod
- ANNULATION fermeture école élémentaire de Mittlach.

L'IA-DASEN prendra des nouvelles mesures lors des CTSD et CDEN de juin 2017.

2) Exclus de la revalorisation : le SNUipp-FSU s'adresse à la ministre

Alors que des enseignants du premier degré ne perçoivent toujours pas l'ISAE à 1200 euros ou ne bénéficient pas d'une revalorisation équivalente, le SNUipp-FSU s'adresse une nouvelle fois à la ministre pour que soit mis un terme à cette injustice.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4146>

3) Enseignants référents : de premières réponses

Conditions d'exercice du métier et revalorisation salariale des enseignants référents : le SNUipp-FSU obtient des réponses du ministère.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4148>

4) Psychologues de l'Éducation nationale : le décret est paru

Le décret portant création du corps des psychologues de l'Éducation nationale est paru. L'essentiel de ce qu'il faut savoir sur les premiers recrutements, les choix statutaires à opérer pour les personnels et les points qui restent à traiter.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4149>

5) Le Pass Éducation pour tous : comme le SNUipp-FSU le demandait

Tous les personnels exerçant dans les établissements scolaires et rémunérés par l'État : personnel administratif, de surveillance, des CIO, ainsi que les AESH et les personnels en CUI bénéficieront désormais du Pass Éducation.

L'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4147>

6) Grilles indiciaire et salariale, supplément familial de traitement 2017

Grilles indiciaires et avancement 2017 : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4150>

La grille des salaires au 1er février 2017 : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4153>

Le supplément familial de traitement au 1er février 2017 : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4152>

7) MODIFICATIONS : temps partiel thérapeutique, reclassement, accident de service

Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur au 21 janvier 2017.
Des décrets devraient prochainement apporter des précisions.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4155>

8) A quoi sert une fiche du Registre de Santé et Sécurité au Travail (RSST) ?

Pourquoi ?

Permettre à toute personne travaillant dans l'école ou fréquentant habituellement ou occasionnellement l'école de signaler une situation qu'il considère comme anormale ou susceptible de porter atteinte soit à l'intégrité physique et la santé des personnes, soit à la sécurité des biens.

Pour qui ?

Tous les personnels et les usagers de la structure sans exception.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3892>

9) Rappel : formations syndicales

- **STAGES MOUVEMENT** : pour préparer son mouvement en en connaissant les règles (barème, calendrier, types de vœux, types de postes, lecture des documents, stratégie, ...)

- **Jeudi 9 mars à l'ESPE de COLMAR - 12, rue Messimy – C'est là** : <https://goo.gl/tKlv6B>

- **Jeudi 9 mars à MULHOUSE - Lerchenberg, 11 rue du cercle – C'est là** : <https://goo.gl/x0NRZN>

- **Stage spécial Titulaires Remplaçants** : pour parler des évolutions et revendications en cours (ISSR, types de remplacement...)

- **Mardi 14 mars à la salle des fêtes de WIDENSOLEN - - C'est là** : <https://goo.gl/asMIWP>

- **Stage spécial Néo / Début de carrière (PES, T1, T2, T3)** : pour aborder les difficultés rencontrées à l'ESPE, la première année, la nouvelle évaluation...

- **Jeudi 16 mars à l'ESPE de COLMAR - 12, rue Messimy - C'est là** : <https://goo.gl/tKlv6B>

- **Stage Maternelle** : avec Sylvie CHEVILLARD, ancienne conseillère pédagogique spécialisée en maternelle, chercheuse et responsable au GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle).

- **Jeudi 30 mars à l'IUT à COLMAR - rue du Grillenbreit – C'est là** : <https://goo.gl/TxDky6>

- **Stage Futurs retraités** : pour tous ceux qui souhaitent s'informer sur les conditions de départ à la retraite

- **Vendredi 5 mai à MULHOUSE – MGEN, 10 rue G. Hirn – C'est là** : <https://goo.gl/En2qEv>

Rappel : chacun d'entre nous a droit à 12 journées de formation syndicale dans l'année. Alors n'hésitez pas, utilisez vos droits.

Ces stages sont ouverts à toutes et tous, syndiqué-es ou non au SNUipp-FSU 68

Pour s'inscrire à un ou plusieurs stages

- Envoyez-nous un mail (snu68@snuipp.fr) pour nous faire part de votre participation.

- La demande (**Formulaire unique de demande d'autorisations absence**) est à présenter un mois à l'avance à l'IEN (8 février pour les stages mouvement, par exemple).